

## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



**Délibération du Conseil Municipal  
N°2019-004  
MUR DU CIMETIERE DU CHAZELET**

Séance du : 21 janvier 2019

Date de convocation : 14 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt et un janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Sylvie MATHON, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Roland JACOB, Jean-Louis FAURE, Florence GAILLARD, Régis JOUFFREY, Bruno GARDENT, Alain FAUST

Secrétaire de séance élu : Sylvie MATHON

Le mur du cimetière du Chazelet est en très mauvais état et il risque de s'effondrer. Sa réfection est très urgente afin d'éviter un accident.

Une étude a été réalisée par le bureau d'études SAUNIER INFRA de GAP 05.

Le coût de l'opération est estimé à : 115 800 € HT

- Maîtrise d'œuvre : 16 250.00 € HT
- Travaux et imprévus : 99 550.00 € HT

Le conseil municipal sollicite les financements suivant :

- |                            |      |          |
|----------------------------|------|----------|
| • Etat – DETR 2019         | 40 % | 46 320 € |
| • Région – FRAT            | 30 % | 34 740 € |
| • Département Hautes-Alpes | 10 % | 11 580 € |
| • Autofinancement commune  | 20 % | 23 160 € |

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture :  
Date affichage :